

Q.V.H.P.  
**Q.V.H.P.**



Q.V.H.P.  
**Q.V.H.P.**

**Qualité de la Vie en Haute Provence (association loi 1901)**

**Adresse siège : La Grand'Terre 04700 LURS - Email : [gvhp04@gmail.com](mailto:gvhp04@gmail.com) -**

**Tél : 06.83.32.61.18/06.61.00.21.00 – Facebook : Qualité de Vie en Haute-Provence**

**Monsieur Jacques ECHALON Maire de Villeneuve, Conseiller Général,**

Pense que notre projet de plateformes de tri est tout à fait nécessaire mais que les études risquant de prendre un certain temps, il est nécessaire de réaliser dès à présent un centre d'enfouissement pour les 7 à 8 années à venir. Il est toutefois d'accord pour participer à des tables rondes avec les différents acteurs économiques département afin d'étudier une politique de valorisation des déchets.

**Monsieur Pierre VEYAN Maire de Peipin,**

Est favorable à cette ISDND car ayant participé à sa création... Toutefois il est ouvert à d'autres solutions mais opposé au tri en amont car dans le cas de Peipin c'est la zone commerciale qui produit le moins de déchets et supporte le plus de taxes. Il ne participera pas à nos manifestations mais a accepté que son adjoint Pierre Lagarde y représente la Mairie de Peipin.

**Madame Emmanuelle MARTIN 1<sup>ère</sup> Adjointe à la Mairie de Mallemoisson, Vice Présidente de la Communauté de Communes Duyes-Bléone,**

Est farouchement opposée aux Parrines car d'autres solutions plus écologiques et économiquement plus rentables sont possibles. Elle ne comprend pas les coûts exorbitants réclamés par le SYDEVOM pour gérer les ordures ménagères et évoque que lors de négociations tripartites antérieures entre le Président du SYDEVOM, la communauté de communes Duyes-Bléone et un sous traitant privé, était apparu un questionnement au sujet de « reversements » et de leurs destinations, non écrits dans le contrat....

**Monsieur Philippe BERROD, Adjoint au Maire de DIGNE, Vice Président de la CCABV (Com-Com Asse Bléone Verdon) en charge de la gestion des déchets,**

A voté pour l'ISDND de Château Arnoux car à cette époque il n'existait aucun centre stockage sur le département et il n'était pas logique de mettre nos déchets dans un autre département. Nous devons en être responsables ! Actuellement avec la réalisation du CSDU (Centre de Stockage des Déchets Ultimes) de Valensole et les progrès technologiques au niveau du tri, le centre des Parrines n'est plus d'actualité, est donc opposé. Il nous annonce que la CCABV envisage de se retirer du SYDEVOM ce qui lui générerait une économie d'environ 150 000€ par an. Les coûts facturés par le SYDEVOM étant abusifs.

**Madame Eliane BARREILLE Maire de Malijai, Vice-présidente de la CCMD (Communautés de Communes Moyenne Durance), Conseillère Régionale,**

Nous n'avons pas pu nous rencontrer pour cause de maladie mais elle se déclare opposé au projet des Parrines (presse La Provence 10.03.13 et table ronde). Elle est intervenue à notre table ronde de Saint Auban qui a réuni 190 personnes.